

Chapitre 17 - L'enterrement :

La déposition

 e ne pouvais détourner mon regard de l'horrible spectacle qu'offrait la croix. Si je fermais les yeux, ne fût-ce qu'un instant, une vision plus épouvantable encore s'imposait à moi : le corps de Jésus ne me semblait plus qu'un quartier de viande jeté en pâture aux oiseaux et aux animaux. Jamais je n'aurais pu imaginer chose pareille ! Les Juifs, non contents de s'acharner sur lui pour le rejeter du monde des vivants, se déchaînaient pour l'empêcher d'entrer dans celui des morts. Ils avaient effacé de son visage toute humanité, pour n'y laisser apparaître que les traces sanglantes d'un animal de boucherie.

- Non ! Non ! Me suis-je écriée, Dieu ne peut permettre qu'un tel outrage soit infligé à celui qu'Il a créé à son image !

- Je crois, répondit Jean, que Dieu viendra un jour pour redonner à son visage la beauté qu'il avait aux origines.

- Mais quand ? Quand les insectes auront dévoré sa peau, quand les oiseaux auront déchiqueté sa chair et que le vent, le soleil et la pluie l'auront desséché ou pourri ? Quand les tombeaux deviendront impurs en l'accueillant et quand les morts ne reconnaîtront plus en lui aucun signe pouvant lui permettre d'être admis dans le Schéol ? Non, Jean, non ! C'est à nous de lui redonner sa beauté originelle, nous qui sommes venus ici pour qu'il meure comme un homme aimé et non comme un homme haï et maudit. Je laverai son visage et son corps ensanglantés et meurtris ; je froterai de mes mains sa peau, avec les baumes les plus précieux ; je le parfumerai d'aloès et de myrrhe. Je veux que toutes les fleurs de la terre distillent sur son corps leur nectar !

- Comment le pourras-tu ? Tu sais bien que la loi romaine prescrit de laisser les corps des crucifiés pourrir sur place. Pour les Romains, ces condamnés ne sont pas des hommes, mais des barbares, des sous-hommes que les dieux ont créés pour leur servir d'esclaves. C'est d'autant plus vrai pour Jésus que les Juifs leur ont livré ce roi en signe de reddition et de servage.

- Oui, mais regarde, le centurion s'est quand même laissé attendrir. Malgré leur puissance et leur loi,

les Romains sont capables d'éprouver de la pitié et de la faire passer au-dessus du Droit. Si nous nous présentons à lui comme des suppliants, au nom de cette pitié, je suis sûre que le centurion, cette fois encore, nous écoutera.

- Dans ce cas précis, il ne pourra rien faire : tout dépend du procureur.

- Simon est allé chez lui pour demander sa grâce. Je ne peux pas oublier les paroles du centurion répétant ces vers de leur chantre... Le procureur doit les connaître ; lui aussi doit savoir que tout cède devant l'amour. Je retournerai voir le centurion, il sera ému quand il verra sur mon visage le mépris qui bafoue celui de Jésus.

Je venais de me mettre en route pour rejoindre le centurion, quand je le vis sortir de sa tente, accompagné de deux membres du Sanhédrin et suivi par les soldats. Ils se rendirent au pied de la croix. Après un rapide regard alentour, le centurion donna l'ordre de déposer le corps de Jésus. Ils le descendirent donc et l'enserrèrent avec des bandelettes, recouvrant la tête d'un suaire et l'enveloppant finalement dans un sindon usagé et sale, sans doute celui qui servait pour tous les condamnés. Puis, ayant mis le corps sur un char tiré par un âne, ils se

dirigèrent, suivis par le centurion et les deux conseillers, vers un rocher où étaient creusés des tombeaux. Nous les suivîmes de loin.

- Qu'est-ce qui se passe ? Soufflai-je à Jean.

- La Loi juive défend qu'un corps reste au gibet après le coucher du soleil. Le Sanhédrin aura voulu que les Romains respectent la Loi.

- Nos lois seraient-elles plus sages et plus humaines que celles des Romains ?

- Peut-être... Mais il faut dire que les Romains ne condamnent à la crucifixion que des esclaves. Nous, nous condamnons au poteau des hommes libres, des Juifs. La déposition du corps avant le coucher du soleil n'est pas à son honneur : on ne l'enlève ni par pitié ni par respect, mais pour qu'il ne souille pas les vivants. Le condamné est ainsi rejeté deux fois : de son vivant, puis quand il est mort.

Cette réponse me fendit le cœur : j'éprouvais une telle amertume que le souffle me manqua. Nous continuâmes à marcher en silence, à pas lents, formant sans nous en apercevoir un convoi funèbre. Une femme, soudain, se joignit à notre groupe ; c'était Maria, la mère de Jean et Jacques. Elle ne dit pas un mot, se contentant de nous saluer avec

des regards chargés de douleur et d'épouvante. Me retournant, je vis que d'autres femmes, de plus en plus nombreuses, se joignaient furtivement au cortège, nous suivant avec l'air assuré de celles qui seraient là depuis le début.

- D'où viennent ces femmes ?

- N'as-tu jamais remarqué ? D'habitude, on ne voit que des hommes en ville ; les femmes restent cachées dans les maisons. Mais que survienne un événement porteur de grande joie ou de deuil, et les voilà qui affluent dans les rues et inondent les places, alors que les hommes disparaissent. Elles se jettent sur la joie ou sur la souffrance comme les oiseaux sur les moissons.

- Elles sont là pour chanter quand l'homme vient au monde, et pour pleurer quand il le quitte...

- Pour reprendre et garder dans leur sein la vie qu'elles ont donnée.

Ce disant, Jeanne était très émue, prise entre la douleur et la tendresse. Elle se retourna alors vers les nouvelles venues, ses yeux s'éclairèrent et elle me dit, avant de les rejoindre, « Je les reconnais ! C'est Joëlle, c'est Ruth, Raab... » Une fois au milieu d'elles, elle prit des mains d'une de ses amies une torche de résine et l'alluma. Puis, s'adressant à

elles, elle se mit à chanter :

Allumez, femmes, le flambeau du cœur,
pour éclairer le chemin sans retour
vers l'éternel séjour
de l'homme en qui resurgit notre honneur.
Autrefois femmes de la nuit,
or devenues filles de la lumière,
toute ombre de notre âme s'enfuit
nous laissant dignes de pleurer le frère.
Coulez, ô larmes, librement de nos yeux,
plaintes, sortez de notre bouche en deuil,
car nous accompagnons l'ami au seuil
d'où il rejoint le Royaume des cieux.

Excitées par cette plainte, toutes les femmes levaient leurs bras vers le ciel et criaient à pleine voix :

Hélas, hélas, nous sommes désolées :
l'époux est mort, qui nous a consolées.

Bientôt, le groupe fut en ébullition. Les femmes ôtaient leur voile, dénouaient leurs cheveux et, prenant dans leur sac des bougies, des torches, des branches ou des baguettes résineuses qu'elles avaient achetées pour la fête de la Pâque, les allu-

maient. Élevant toutes ces flammes, elles marchaient en pleurant et en se lamentant : « Hélas ! Hélas ! Malheur ! Malheur ! » Et Jeanne de se remettre à chanter :

Tu as ôté de nos yeux veloutés
l'œillade rieuse du serpent.
Tu as donné à nos cœurs envoûtés
La jouissance de l'adolescent.

Hélas ! Hélas ! nous sommes désolées :
l'époux est mort, qui nous a consolées.

Pleurez, ô femmes, la mort du prophète,
N'oubliant pas que pour lui l'amour
vise au bonheur et non à la conquête
d'hommes, par gain ou par plaisir d'un jour.

Et les femmes répondaient :

Oui, nous voulons devenir des pleureuses,
car nous sommes de lui très amoureuses.

Pendant ce temps, le convoi s'était approché d'un tombeau qui n'était pas tout à fait comme les autres, car plus spacieux et sans ornements. Le sol autour était foulé et la terre battue : sans doute des gens y passaient-ils fréquemment. Sures qu'on al-

lait nous convier à accomplir le rite funèbre, nous avons rabattu nos voiles et nous sommes approchées, juste à temps pour voir les soldats mettre le corps au tombeau et en sceller soigneusement la pierre.

« Le rite ! Le rite ! Et le rite ? » Nous criions tous ensemble mais les soldats, suivis par le centurion, s'éloignaient comme s'ils ne nous entendaient pas. Devant la pierre qui fermait le tombeau, les deux conseillers du Sanhédrin se tenaient debout, comme pour nous attendre.

- Tu avais raison, dis-je à Jean, le procureur a refusé la grâce. Si les Juifs n'avaient pas demandé de descendre le corps par souci de purification, Jésus serait resté sur la croix, livré à la corruption. Ils ont préféré le donner aux autorités du Sanhédrin.

- Sans doute les Romains n'avaient-ils plus rien à craindre de leur roi, à ces Juifs. C'est peut-être en signe de mépris qu'ils leur ont cédé.

- Il ne nous reste plus qu'à nous adresser aux deux conseillers qui sont là. Espérons qu'ils ne seront pas assez durs et cruels pour rejeter une femme qui ne demande rien d'autre que d'oindre le corps de son époux. Auront-ils le courage de repousser une mère qui demande de pleurer et d'embrasser son

filis ? Ô Rachel, aide tes filles qui pleurent comme
toi la mort de leur enfant !

PLAINTE DES PLEUREUSES

Ne fermez pas le tombeau,
soldats,
ôtez la pierre,
car il est défendu d'ensevelir ce mort
avant que nos larmes aient lavé ses blessures,
que nos mains aient répandu le parfum
sur sa chair meurtrie.
Qui êtes-vous, ô hommes, pour empêcher les
[femmes
de pleurer sur la mort de celui
auquel elles ont souri
quand il vint au monde ?
Laissez-nous donc entrer !
Nous le laverons et l'embaumerons,
nous l'envelopperons dans un linceul
pour le déposer sur une couche
d'aloès et de myrrhe.
Alors se lèvera notre complainte,
comme une berceuse,
pour qu'il rêve dans le sommeil de la mort

ce qu'il n'a pas pu accomplir
dans la veille de la vie.

La requête du corps de Jésus



n des conseillers se tourna vers nous :
« Femmes, je pense que votre souffrance
s'est atténuée et que vous êtes maintenant
à même de célébrer la Pâque dans la joie. Même si
cette mort vous touche profondément, il convient
de ne pas oublier qu'elle est le fruit de l'interven-
tion de la justice de Dieu dans la nation. Que votre
cœur soit affaibli par le chagrin ne doit pas empê-
cher votre esprit d'être fort et d'adresser des louan-
ges à la gloire de Dieu. Que les parents du défunt
s'approchent de nous et nous serrent la main, en
signe de réconciliation : ceci marquera leur volonté
de ne pas rompre les relations fraternelles avec
ceux qui l'ont accusé et jugé. Ainsi le veut la cou-

tume de notre pays, où la nation est une famille ! »

Ce disant, il s'était approché de nous. Faisant, moi aussi, quelques pas dans sa direction mais sans lui tendre la main, je lui répondis :

- Rabbi, nous ne sommes pas venus ici pour vous donner notre main, mais pour recevoir des vôtres le corps de Jésus que vous avez crucifié. Nous sommes sa famille : voici sa mère, je suis son épouse. Nous avons droit à son corps, après que vous lui ayez ôté l'âme.

- Femmes, ce que vous demandez là dépasse les limites de notre autorité. Si nous l'avons accusé, nous ne l'avons pas jugé : il a été condamné selon la procédure du droit romain, c'est donc aux autorités romaines de disposer de son corps et de vous le remettre ou non. Mais sachez que, si nous n'étions pas intervenus, il aurait été abandonné aux forces de la nature, comme tous les crucifiés.

- Il ne nous reste donc plus qu'à nous tourner vers le procureur et à lui adresser notre requête. Je sais que, même dans les crucifixions, il est prêt à accorder le corps si on l'en supplie. Pour les Romains, le corps d'un mort est une chose sacrée, relevant du domaine des dieux.

- Oui, tu peux... Vous pouvez faire cette demande

mais, à supposer que le procureur vous concède cette grâce, vous ne pourrez pas disposer du corps comme vous l'entendrez. Vous êtes des Juifs, vous ne serez autorisés à l'enterrer que dans le cadre des lois et des traditions juives.

- C'est-à-dire ?

- Que, s'agissant d'un maudit par la Loi, il ne pourra être enterré dans le Schéol des pères, mais dans un lieu non sacré, dans une terre non bénie par Dieu.

- Comment peut-il y avoir de la terre non bénie par Dieu, dans le pays dont Il a fait son domaine et qu'Il nous a offert ? Procédez-vous à une dé-consécration de la terre sacrée pour y ensevelir les hommes maudits ?

- C'est inutile : la terre devient maudite par le seul enterrement d'un homme maudit : la terre est maudite là où est l'homme maudit ! Si on ensevelissait un homme maudit dans le Schéol des justes, on profanerait celui-ci.

- Mais qu'est-ce qui fait qu'un homme est maudit à sa mort ? La pendaison qu'il subit, ou le péché qui en a été la cause ? Comme il ne répondait pas, j'insistais : C'est à cause de son péché, bien sûr ? Mais est-ce qu'en Israël on est certain que tous les pécheurs sont morts selon la peine qu'ils méritaient ?

Combien d'idolâtres, enterrés avec les fidèles ? Combien de meurtriers, en paix auprès de leurs victimes ? Combien de traîtres dans le Schéol, se serrant contre ceux-là mêmes qu'ils ont trahis ? Les morts suivent des lois qui échappent au pouvoir des vivants et vous, vous voulez les tenir encore en votre pouvoir. Mais de quel droit ? Tout droit reconnaît que le condamné est lavé lorsqu'il a purgé sa peine, alors pourquoi vous acharnez-vous contre lui, qui a payé de sa mort ? D'où vient cette injustice, sinon de la haine qui règne dans votre cœur ?

- Tu parles sous le coup de la douleur, je ne m'offense donc pas de tes paroles, mais tu sais bien que c'est la Loi de Moïse qui nous oblige à nous conduire ainsi.

- Tu as recours à des lois gravées sur la pierre ! Moi, je fais appel à celles que Dieu a écrites dans le cœur des hommes et dans les entrailles de la nature. Lorsque l'homme meurt, son corps retourne à la terre d'où il est sorti, de même que son esprit revient au souffle de Dieu. Pourquoi la Loi veut-elle empêcher la terre de reprendre ce corps ? Pour que l'esprit ne retourne pas à Dieu et qu'il erre, tel un fantôme, parmi les tombeaux ?

- Femme, tu parles comme une Moabite, plutôt que

comme une fille d'Israël. Je te conseille d'apprendre à te taire, si tu ne veux pas être accusée à ton tour d'un péché pour lequel tu risquerais une peine semblable à celle subie par ton maître !

- Pour avoir voulu me faire proclamer reine des Juifs, comme Jésus aurait prétendu en être le roi ? C'est ça ?

- Comme te voilà experte en polémique ! Mais prends garde ! Il te serait fort difficile de poursuivre ce jeu si l'on portait plainte contre l'antijudaïsme qui ronge ton cœur !

- Je serais condamnée, moi aussi, comme femme maudite ! Cela me permettrait au moins de reposer dans la même terre que celui que j'aime... Écoute, Rabbi, j'ai fait bâtir, pour ma sœur et moi, un tombeau. Si je suis maudite, mon tombeau aussi le devient et il peut recevoir alors le corps de mon époux. Lui et moi serons dans le même Schéol, là où reposent ceux qui ont été tués par jalousie et par vengeance : Abel, Uri, la fille de Jephté, Zacharie, Jean le Baptiste...

Salomé s'est approchée de moi et, me prenant par la main, m'a éloignée de l'homme : « Laisse, Maria, c'est en vain que tu supplies ce peuple d'accorder un tombeau légitime à celui auquel il a refusé

de donner un berceau. Mort, il restera aussi étranger aux Juifs qu'il le fut de son vivant ». Et elle se mit à égrener une plainte :

Vivant, vous l'avez enlevé
à l'amour de ses frères ;
mort, vous l'empêchez
de rejoindre ses pères.
Qui vous a fait, ô Juifs,
maîtres du Schéol ?
Qui vous a donné
droit sur les morts ?

Toi, mort pourchassé par les vivants,
cesse d'errer autour des tombeaux
scellés par le Destin.
Défie la mort comme tu as défié la vie !
Frappe de ta main la pierre des sépulcres
comme tu frappas les rochers du désert.
Les morts n'ont plus d'oreilles,
mais ils entendent ;
ils n'ont plus d'yeux,
mais ils voient ;
ils sont sans cœur,
mais ils s'émeuvent.
Ils ne pourront pas supporter

qu'un mort soit exclu
du séjour des morts.

Vous qui dormez dans une nuit sans aurore,
morts, réveillez-vous
car un pèlerin erre
parmi les tombeaux.
C'est un mort et non un vivant,
car la lumière ne brille plus en ses yeux,
la parole s'est tue sur ses lèvres,
le cœur s'est arrêté
dans sa poitrine qui sursaute encore.

Roulez la pierre qui vous enferme dans le Sché-
[ol,
pères,
ouvrez votre tombeau
au suppliant qui vient.
Il demande aux morts
ce que les vivants lui ont refusé :
il attend de ses pères
d'être reçu parmi ses frères.

La requête du rite



yant ainsi parlé, Salomé se tourna vers les deux conseillers et, les voyant la main toujours tendue, leur cria :

- Vous attendez toujours un geste de réconciliation ? Vous voulez que le sang de celui contre qui vous avez témoigné ne retombe pas sur vous ? N'y comptez pas ! Nous ne vous offrirons pas nos mains pour vous racheter du sang que vous avez versé. Un seul peut vous tenir quittes de la vengeance du sang, c'est Jésus lui-même. Il faut donc que vous vous réconciliez avec lui. Nous autres, femmes, sommes là pour vous aider. Quel que soit le lieu de son ensevelissement, nous voulons que son corps reçoive les marques du rite funéraire, afin qu'il retourne à la terre baigné par le même amour que lorsqu'il en naquit. Nous ne vous offrons nos mains que pour agir sur le mort, afin qu'il vous tende les siennes en signe de paix.

- Tu nous sembles sage, mais nous ne pouvons autoriser qu'un quelconque rite funéraire soit accompli sur un corps que la Loi a déclaré maudit. Le rite est comme un sacrifice, le code exige que la victime soit sans défaut, pure et libre de tout interdit.

Ce n'est pas le cas pour ce défunt dont la naissance fut illégitime, l'âme impure, et qui fut frappé d'interdit et de malédiction.

- Si vous nous empêchez d'accomplir ces rites, que nous restera-t-il ? Nous ne pourrions plus que pleurer... pleurer sur la mort de notre maître, et pleurer sur vous, sur qui retombera la vengeance de son sang !

Les femmes se remirent alors à chanter :

Baignez, ô larmes, de pitié nos yeux
Envers le sort de tous ces malheureux
Par qui l'amour promis à des amants
Retombe comme sang sur leurs enfants.

« Taisez-vous, femmes, s'enflamma l'un des conseillers, ne transformez pas la justice de Dieu en malheur pour le peuple ! Vous avez eu assez de temps pour apaiser votre douleur. L'heure du deuil est passée car, dès la nuit, ce sera la Pâque. Nous ne devons plus chanter des plaintes, mais des psaumes de louange à la gloire de l'Éternel qui nous a délivrés de l'esclavage et fait sortir d'Égypte. Prenez vos tambourins, criez " Alléluia ! ", unissez vos louanges à la brise du soir, au chant des oiseaux et des grillons. Ne tirez pas vengeance du

sang d'un faux prophète, mais réjouissez-vous que nos anciens aient su l'extirper de la maison de Jacob ! »

Mais les femmes, dénouant leurs cheveux et levant leurs bras vers le ciel, se mirent à chanter de plus belle :

Jaillissez, larmes, à torrents des yeux,
Comme une pluie vengeresse des cieux :
Inondez cette terre qui refuse
La paix que Dieu par notre amour diffuse.

Et elles avançaient, les torches brandies, vers la pierre du tombeau, décidées à la déplacer elles-mêmes. Tremblants et furieux, les conseillers hurlaient pour se faire entendre : « Arrière, arrière ! Taisez-vous ! Ne profanez pas ce tombeau, car vous seriez souillées ! Arrêtez, ou nous appelons les soldats ! »

M'interposant entre les femmes et les conseillers, je leur criai : « Non, nous ne craignons pas de nous souiller, puisque nous voulons laver ce corps de la souillure dont vous, vous l'avez profané. C'est vous qui êtes souillés, de ce fait même ! Mais qui êtes-vous donc, pour défendre aux femmes de

pleurer et d'honorer leurs morts ? Que faites-vous quand votre maison brûle ou quand vos fils meurent ? Ne déchirez-vous pas vos vêtements, ne pleurez-vous pas sur votre malheur ? Vous avez brisé l'œuvre des femmes, vous avez tué un homme né de l'une d'elles et vous leur interdisez de pleurer ? D'où viennent nos larmes ? Ne jaillissent-elles pas de la source d'amour que Dieu a ouverte dans nos cœurs lorsqu'Il a créé la vie ?

« Sachez, ô hommes, qu'il vous sera plus facile d'assécher les sources du Jourdain ou le puits de Jacob que de tarir nos larmes. Car la vie a germé dans notre sein, comme le blé et la vigne sous la terre ; nous ne pouvons pas ne pas pleurer, et crier, et hurler quand vous tuez ce que nous avons fait naître à la vie !

Je ne peux pas rester en paix
avec ceux qui refusent d'honorer les morts ;
je n'obéirai pas à des lois
qui transgressent celles que Dieu
a écrites dans nos cœurs.
Je reviendrai oindre le corps
de celui que j'aime
car les morts eux-mêmes rouleront la pierre,
et ils seront là, en pleurs,

au seuil du tombeau,
quand je le franchirai
mes mains distillant la myrrhe.

Viens, Rachel, pleurer
le fils que les frères ont enlevé ;
descendez, oiseaux, du ciel
pour jouer de vos flûtes ;
vents, soufflez pour répandre sur le tombeau
le parfum des lis des champs.

L'onction de Judas



oyant que les conseillers appelaient des
gardes pour nous disperser, nous préférâ-
mes nous retirer. Nous fîmes signe à Jean-
ne de nous rejoindre mais elle nous dit qu'elle pré-
férait rester avec ses amies.

Il y avait beaucoup de monde en ville. Comme les boutiques étaient encore ouvertes, j'achetai des parfums et des arômes : ils me seraient utiles, après la Pâque, si la grâce nous était accordée de pouvoir oindre le corps de Jésus. À bout de forces, nous nous dirigeâmes vers Béthanie à travers bois. Nous ne parlions pas, sans doute ne pensions nous même plus à rien ; d'ailleurs, à quoi aurions-nous pu penser, quand tout ce qui faisait dans notre vie l'amour, la volonté de lutter, et même la capacité de souffrir s'était épuisé ?

Je marchais à côté de la mère, et Salomé était près de Jean. Nous arrivions à une croisée de chemins, quand la mère poussa un cri : « Ah, Maria ! Ne regarde pas, c'est affreux ! La nuit et la malédiction de quelque esprit nous poursuivent ! »

Je levai les yeux et vis un homme pendu à un arbre, c'était Judas ! J'étais déjà si anéantie que je n'en éprouvais aucune horreur. Je m'étonnais même de la différence entre un corps de crucifié et un corps de pendu : le premier, pourtant exsangue et meurtri, garde l'apparence d'un homme, tandis que le second évoque plutôt une écorce abandonnée, la chrysalide laissée par un papillon. C'est à ce moment que je compris le sens de la malédiction de la

Torah contre les hommes morts de la sorte : « *Maudit soit celui qui pend sous le bois* ». La croyance populaire veut que l'âme ne quitte pas le corps au moment même de la mort, mais qu'elle continue à l'habiter, sans lui inspirer de vie, pour conserver sa forme et laisser voir sur ses traits, quelque temps encore, le reflet de son ancienne force, de sa vertu et de sa beauté : l'âme ne l'abandonne que quand il commence à se décomposer. J'avais d'ailleurs pu constater que, lorsque Jésus avait rendu son dernier soupir, son âme était restée dans sa demeure. Il n'en était pas ainsi pour celui que nous avions sous les yeux : ce n'était plus un corps d'homme, mais une enveloppe vide, un liège détaché de son tronc.

Où donc était son âme ? Je fus prise de peur, envahie par la sensation qu'elle rôdait là, auprès de son corps, comme un fantôme. À la recherche de quoi ? J'imaginai qu'il s'était pendu là, sur mon passage, pour tenter de me donner ce baiser qu'il n'avait pas réussi à imposer à mes lèvres ! Je m'enfuis en courant au hasard parmi les arbres, voyant dans le jeu des ombres le spectre qui me poursuivait. Heureusement, Salomé me rattrapa et me ser-ra dans ses bras :

- Deviens-tu folle ?

- Oui, je suis folle ! Judas me poursuit ! Il me tend le miroir dans lequel je revois cette horrible image de moi, cette image hideuse que j'ai toujours voulu fuir, où je me vois laide, jalouse, vengeresse, cupide. Il me fait voir le moi qui sous-tend mon apparence, celui qui gît au fond de ma conscience !

L'OMBRE DE JUDAS

Tu me poursuis, ombre,
sur le chemin de la mort,
comme tu m'as suivie
sur le chemin de la vie.
Que veux-tu de moi ?
Que trames-tu encore
contre celui que tu as trahi ?
je le sais, je n'en doute pas :
tu veux voler le corps
que tu as enlevé à la communion des frères,
pour qu'il n'entre pas dans le Schéol des pères !

Oh ! ce miroir
où je revois cette image de moi
qui t'a hantée dans ta convoitise :
Femme vindicative et jalouse,
passionnée et lascive,

au regard de serpent
dans des yeux de colombe !
Tu l'as appelée de la nuit
où je l'avais refoulée,
tu l'as exhumée du tombeau
où je l'avais ensevelie
pour qu'elle ressuscite devant ta mort.

Mais tu ne parviendras pas à l'embrasser,
esprit,
tu ne réussiras pas à rompre sur mes lèvres
le sceau qui les a scellées
à leur premier baiser d'amour.

Près de nous, un char à bœufs s'était arrêté, portant des hommes – des fossoyeurs, sans doute – et une femme en deuil. Un des hommes grimpa sur l'arbre et en descendit Judas au moyen d'une corde. L'autre avait étendu sur le sol un grand linceul. Le visage du mort était défiguré, ses yeux exorbités, ses lèvres grimaçantes et tachées de sang, sa peau bleuâtre, mais son corps n'était pas encore raide. La femme en deuil s'agenouilla devant le cadavre et, enlevant son voile, éparpilla sa chevelure.

LAMENTATION DE LA MÈRE DE JUDAS

Pourquoi, ô fils, as-tu levé
ta main meurtrière contre toi ?
D'où ce mépris et cette haine
de la vie que je t'ai donnée ?
Tu n'as pas attendu qu'elle accomplisse son
[cours

car tu l'as étouffée dans ton sang !
Ton zèle pour la cause d'Israël
t'a-t-il rendu fou, ô fils ?
Tu t'es lancé contre toi-même,
comme si tu poursuivais ton ennemi,
en t'acharnant sur ton propre corps
comme sur une proie.
Or tu erres autour de lui,
encore assoiffé de son sang.
Mais c'est toi, Yahvé, qui l'as poursuivi,
Toi qui tues le transgresseur de la Loi
et rends fou qui s'enflamme pour elle.

Viens, mon enfant, n'aie plus peur !
Approche-toi du sein qui t'a conçu :
n'étant plus pour toi un berceau de vie,
il s'offrira comme un tombeau de paix.
Le zèle ne te poussera plus à défendre

la race de tes pères,
car tu n'as plus leur sang
dans tes veines.

Il ne te lancera plus pour protéger leur pays,
car il n'y a plus de terre promise
pour celui qui s'achemine
vers la glaise d'origine.

Mais ta mère est là pour te laver de ses larmes,
celle-là même qui avait essuyé les tiennes
quand tu es venu au monde.

Cette lamentation m'avait tant émue que je me mis à regarder le visage de Judas avec plus de pitié. Je m'étonnais de voir ses yeux rentrés dans leurs orbites, et la grimace effacée de ses lèvres, comme si son corps avait repris une certaine vie. Les taches bleuâtres s'atténuaient, et sa peau semblait devenue d'albâtre bruni. Son corps s'apaisait dans la mort ; j'étais sûre que l'âme y était revenue, rappelée par sa mère, non pour le ressusciter mais pour lui garder sa forme et son intégrité jusqu'au troisième jour.

- Mère, dis-je en m'approchant d'elle, regarde le visage de ton fils !
- Son âme m'a écoutée, elle a réintégré son corps

pour entreprendre le grand voyage du retour. Elle a craint d'errer hors de son corps, dans la nuit des morts. Elle est venue, à mon appel, comme un enfant apeuré. Je peux donc maintenant l'offrir à Dieu, dans le même esprit de piété que je l'avais reçue à sa naissance... Mais qui es-tu, fille, pour t'arrêter ainsi devant une mère qui pleure son enfant ? Que fais-tu ici ? Comment t'appelles-tu ?

- Maria.

- Ah... Mon fils me parlait beaucoup d'une certaine Myriam, qu'il devait aimer beaucoup.

- Je m'appelle Maria, et non Myriam. Et toi, quel est ton nom ?

- Rachel.

- Comme la mère des fils d'Israël...

- Qui pleure ses enfants et que personne ne peut consoler.

- Peut-être Rachel m'envoie-t-elle pour te consoler, et me consoler en même temps.

- Es-tu, toi aussi, frappée par le malheur ? As-tu perdu quelqu'un qui t'était cher ?

- Oui, mère.

- Alors, pourquoi ne portes-tu pas le deuil ? Es-tu l'aimée de mon fils ? Pleures-tu le même mort que moi ?

- Non, je pleure mon époux, qu'on a tué ; je ne por-

te pas le deuil, parce que c'est le jour de mes nocces !

- Ô fille, fille, ton malheur est aussi grand que le mien... Non, j'ai peur que le mien soit pire !

- Pourquoi te remets-tu à pleurer, maintenant ?

- Mon fils est maudit, car il s'est pendu sous un bois. On ne me permettra pas de l'ensevelir dans le Schéol des pères ; on m'empêchera de célébrer le rite funèbre.

- Console-toi, car Rachel m'envoie pour que tu accomplisses le rite. L'âme de ton fils est rentrée dans son corps pour qu'il soit purifié et béni, avant de retourner à la terre. Je vous en prie, dis-je aux fossoyeurs en leur tendant quelque argent, allez chercher de l'eau car Dieu veut que l'onction sacrée soit accomplie séance tenante.

Tandis que les hommes s'éloignaient, j'offrais à la mère une partie des arômes et des parfums que je venais d'acquérir : « Prends, mère, je les ai achetés tout à l'heure pour oindre mon époux. »

Elle s'approcha vivement de moi et m'embrassa : « Reçois le baiser de ta mère... et tous les baisers que mon fils m'a donnés et qui jaillissent en ce moment de mon cœur. Et si par hasard, un jour, tu

rencontres Myriam, dis-lui que... Judas est mort ! »

Laissant la mère aux soins de Jean, je pris la main de Salomé et me dirigeai en hâte vers la maison. Je voulais à tout prix y arriver avant la tombée de la nuit. « Chante, Salomé, chante doucement : notre esprit est envahi par le mystère de la mort et nous avons oublié les enfants qui se forment dans notre sein ! Chante maintenant la naissance de la vie. »